

Pierre-Luc Beauchesne



journaliste
pierre-luc.beauchesne@
gowlings.com

L'AJP : Pour une vision critique et engagée du droit

Qui n'a jamais rêvé de défendre la veuve et l'orphelin? Pour ceux qui veulent vivre leurs idéaux, l'AJP est là pour vous. Fondée en 2010, l'Association des juristes progressistes (AJP) est un regroupement de juristes qui veulent agir en tant que force politique et sociale au sein de notre collectivité.

À l'AJP, on privilégie les droits humains, sociaux et économiques, plutôt que la propriété privée, les profits ou les intérêts purement personnels. Cette jeune association compte, pour le moment, une soixantaine de membres qui proviennent de différents milieux : groupes communautaires, étudiants en droit, pratique privée, enseignement, syndicats... Ce qui les unit est leur intérêt pour la défense des droits. Le 9 février dernier, l'AJP a tenu son colloque annuel lors duquel on a discuté d'enjeux juridiques d'actualité.

L'AJP se fait également un devoir d'intervenir sur la scène publique. Toujours d'actualité, une de ses dernières inter-

ventions était une analyse approfondie sur les fondements historiques et juridiques de la grève étudiante. Dans la même foulée, le 19 mars dernier, l'AJP était présente à la vigile pour une demande d'enquête publique sur la brutalité policière. Elle rappelait alors que, afin de préserver l'état de droit, il fallait respecter les droits fondamentaux, dont les droits à la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté de réunion pacifique.

Si vous croyez que le juridique doit être au service de la lutte pour la fin des inégalités, l'AJP saura vous interpeller! Vous pouvez suivre l'AJP sur sa page Facebook ou consulter son site Web (<http://ajpquebec.org/>).

**ASSOCIATION
DES
JURISTES
PROGRESSISTES**